

4.1

Procédure de sortie

Après le démontage, vous devez utiliser le quai de déchargement pour récupérer vos marchandises

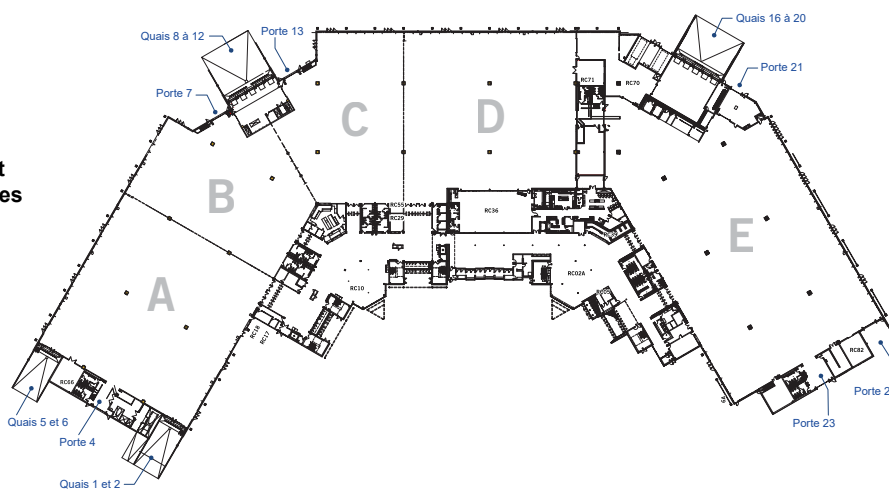
Pour information :
418 691-7110, poste 2247

Le stationnement devant le Centre de foires est interdit

Aucun matériel ni chariot n'est toléré dans le hall d'entrée du Centre de foires

Tout exposant qui désire utiliser un service de messagerie (FedEx, UPS, Purolator, DHL, etc.), doit remplir son bon de commande et coordonner avec celui-ci la cueillette de son matériel

Accès aux quais de déchargement du Centre de foires



FERMETURE DE L'EXPOSITION

Le décorateur enlève les tapis des allées au besoin

Distribution du matériel entreposé et emballage par l'exposant

SORTIE DU MATÉRIEL – PRISE EN CHARGE

Par l'organisateur ou l'exposant
L'organisateur ou l'exposant apporte son matériel au débarcadère avec un chariot manuel
OU
S'il a payé ses frais pour le service de manutention, il accompagne le préposé à la manutention

L'exposant doit se présenter au quai avec son véhicule et attendre que le responsable l'autorise à entrer pour récupérer son matériel

SORTIE DU MATÉRIEL PAR TRANSPORTEUR

Lorsque son matériel est prêt et bien étiqueté, l'exposant avertit un préposé à la manutention qui avise le responsable du quai

À la fin des heures prévues de démontage de l'événement, tout matériel non récupéré sera automatiquement ramassé par le transporteur officiel de l'événement ou entreposé à ExpoCité

Tous les frais encourus seront facturés à l'organisateur

INFORMATION :

418 691-7110, poste 2247

4.2

Accès aux quais de déchargement

